

LE CONSEIL D'AGRICULTURE CANADIEN

A une assemblée tenue à Winnipeg, Man., le 29 novembre 1918, les résolutions suivantes furent adoptées :

LE PROGRAMME DES FERMIERS.

1. Une Ligue des Nations servant comme organisation internationale afin de rendre la paix mondiale permanente, en faisant disparaître les causes de conflit.

2. Nous croyons que le développement futur de l'Empire Britannique repose dans une association de nations libres et égales, régies par le système gouvernemental actuel de l'autorité constitutionnelle britannique. Nous sommes fortement opposés à tout effort ayant pour but la centralisation du contrôle impérial. Tout attentat de créer une autorité indépendante ayant le pouvoir d'engager les colonies, que cette autorité soit nommée parlement, conseil ou cabinet, nuirait au progrès du gouvernement responsable et démocratique des colonies.

LE TARIF.

3. CONSIDERANT que le Canada est maintenant chargé d'une dette nationale formidable et devra faire face à d'autres obligations financières toujours croissantes, lesquelles ne pourront être facilement ou effectivement rencontrées que par le développement de nos ressources naturelles, dont les plus importantes sont nos terres agricoles ;

CONSIDERANT que la carrière d'agriculteur devrait être rendue attractive à nos soldats revenus du front et aux immigrants futurs et que ce but ne pourra être atteint qu'en inaugurant une politique nationale qui réduira au minimum le coût de la vie et le coût de la production ;

CONSIDERANT que la guerre a révélé la richesse financière incroyable de la Grande Bretagne, qui lui a permis de financer non seulement sa propre part dans le conflit, mais aussi ses alliés pour des millions de livres sterling, cette richesse étant due à la politique du libre-échange, qui lui a permis de tirer librement tous ses produits des quatre coins du globe et conséquemment de vendre meilleur marché que ses concurrents sur le marché du monde, et parce que cette politique n'a pas été profitable seulement à la Grande Bretagne, mais a grandement resserré les liens qui réunissent les différentes parties de l'Empire, en facilitant le commerce entre la mère-patrie et ses colonies d'outremer—nous croyons que les meilleurs intérêts de l'Empire et du Canada, demanderaient une action réciproque de la part du Canada, qui réduirait graduellement le tarif sur les objets importés de la Grande Bretagne et qui aurait pour résultat une union plus intime et une meilleure entente entre le Canada et la mère-patrie, en même temps qu'une réduction du coût de la vie pour le peuple canadien ;

LE PERE DES TRUSTS.

CONSIDERANT que le tarif de protection a été la cause des combinaisons, des trusts et des "ententes de gentilhommes" dans presque toutes les lignes de l'activité industrielle nationale, au moyen desquels, le peuple canadien—des villes et des campagnes—a été honteusement exploité par l'élimination de la concurrence, la ruine d'un grand nombre de nos petites industries et la hausse des prix de tous les objets manufacturés de toute la marge permise par le tarif ;

CONSIDERANT que l'agriculture—qui est la base sur laquelle repose le succès de toutes les autres industries—est indûment entravée dans tout le Canada, comme l'atteste la diminution de la population rurale de l'est et de l'ouest du Canada, par la hausse du coût des instruments aratoires et des machines, de l'habillement, des bottes et des souliers, des matériaux de construction et pratiquement de tous les objets qu'un fermier est obligé d'acheter, causée par le tarif de protection, de sorte qu'il est généralement devenu impossible aux fermiers de faire de la culture avec profit, dans les conditions normales ;

CONSIDERANT que le tarif de protection est la méthode la plus dispendieuse qui ait jamais été inventée pour le prélèvement des revenus nationaux, parce que pour chaque dollar parvenant au trésor public, au moins trois dollars passent dans les mains des intérêts protégés, créant ainsi une classe privilégiée aux dépens des masses, et rendant le riche plus riche tout en appauvrissant davantage le pauvre ;

CONSIDERANT que le tarif de protection est l'une des principales causes de corruption de notre vie nationale, parce que les intérêts protégés, afin de conserver leurs privilèges injustes, contribuent largement aux fonds et aux campagnes politiques et encouragent ainsi les deux partis à rechercher leur support, abaissant ainsi le niveau de la morale publique.